

 ABJURATION

BOUCLIER DE LA LOI

[Loi]

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G, F
Portée	6 m (4 c)
Zone/Cible	1 créature/niveau dans un rayonnement de 6 m (4 c) de rayon à partir du prêtre
Durée	1 round/niveau (T)
JS	voir description
RM	oui (inoffensif)

Les bénéficiaires du sort sont entourés d'une aura bleutée qui les protège des attaques, leur confère une résistance supplémentaire contre les sorts du Chaos lancés par les créatures Chaotiques, et ralentit ces dernières quand elles frappent les individus protégés. Ce sort a quatre effets distincts :

Premièrement, les cibles bénéficient d'un bonus de parade de +4 à la CA et d'un bonus de résistance de +4 aux jets de sauvegarde. A l'inverse de ce qui se passe avec protection contre le Chaos, ces bonus s'appliquent contre toutes les attaques, et pas seulement contre celles provenant de créatures Chaotiques.

Deuxièmement, les personnages protégés obtiennent une résistance à la magie de 25 contre les sorts du Chaos ou lancés par des créatures Chaotiques.

Troisièmement, l'abjuration protège contre les tentatives de possession ou d'influence mentale, comme le ferait protection contre le Chaos.

Enfin, lorsqu'une créature Chaotique réussit à toucher l'une des cibles du